

Éducation aux médias, à l'information & à la citoyenneté numérique

« Documentaire de poche »

*Livret d'accompagnement à destination
des enseignants*



Projection finale de Documentaire de poche, 2019 - Source : Arcom

Sommaire

Introduction	3
I. Séances théoriques – Décembre et janvier	7
1. Séance théorique 1 : séance introductive pour les enseignants	7
2. Séance théorique 2 : séance introductive pour les élèves	7
3. Séance théorique 3 : « Le documentaire, question de point de vue »	7
4. Séance théorique 4 : Projection d'un film documentaire	8
II. Séances pratiques – De février à mai	10
1. Présentation des séances	10
Séance pratique 1 : écriture du scénario	12
Séance pratique 2 : repérages et premières vidéos	13
Séances pratiques 3 et 4 : réalisation du film documentaire	14
Séance pratique 5 : montage et diffusion des films	15
2. Projection des films	16
III. Pour aller plus loin : les autres ressources pédagogiques de l'Arcom	17

* *
*

Ce guide à l'attention des enseignants présente le dispositif artistique et pédagogique « Documentaire de Poche ».

Il fournit un déroulé indicatif de chaque séance afin de mieux accompagner l'enseignant encadrant dans le suivi des projets de ses élèves.

Un guide spécifique, reprenant l'ensemble des éléments techniques et juridiques, sera également remis aux élèves.

Contact : departement.emi-sensibilisation@arcom.fr

Introduction

Présentation du projet « Documentaire de poche »

Dans le cadre de sa mission d'éducation aux médias, à l'information et à la citoyenneté numérique, l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (l'Arcom), née le 1^{er} janvier 2022 de la fusion entre le CSA et l'Hadopi, propose depuis 2015 un projet pédagogique et artistique autour du documentaire pour les classes de lycée intitulé « Documentaire de poche ».

Ce projet propose un parcours pédagogique consistant en la réalisation par les élèves, à partir d'un smartphone, de films documentaires collectifs autour d'un thème imposé.

Les lycéens et leurs encadrants **sont accompagnés** dans leur démarche **par des professionnels du documentaire et de l'image ainsi que par les équipes de l'Arcom qui interviendront gracieusement en classe** sous forme d'ateliers alliant théorie et pratique.

Ce dispositif permet de sensibiliser les élèves à des usages culturels responsables d'Internet via la réalisation de courts films documentaires : mis en position de créateurs, ils sont sensibilisés aux enjeux liés à la création numérique (droit d'auteur, diffusion, formats, etc.) et apprennent à maîtriser les outils en ligne.

Objectifs généraux

L'objectif de ce travail artistique et pédagogique est de **réaliser, à partir d'un smartphone des films documentaires collectifs** (5 à 7 minutes maximum pour chaque film) autour d'un thème commun pour tous les participants.

Il s'agit principalement :

- de faire découvrir aux élèves de **nouvelles formes de narration** ;
- d'aborder des **notions d'écriture collective** ;
- d'approcher les **différentes étapes de la réalisation d'un contenu audiovisuel** (ex : scénario, tournage, montage, diffusion) ;
- d'apprendre à **manipuler les outils de création multimédia existants** ;
- de comprendre **les enjeux liés au droit d'auteur** au moment de la création et de la diffusion de leurs films ;
- d'amener les élèves à réfléchir plus largement sur **leurs pratiques culturelles numériques et leurs enjeux** (ex : droit d'auteur, réutilisation d'œuvres en ligne, modes de diffusion en ligne, pratiques illicites, etc.).

Liens avec les programmes scolaires

Le dispositif « Documentaire de Poche » est à la croisée de diverses thématiques (numérique, citoyenneté, arts) et peut s'intégrer dans plusieurs enseignements du lycée, en lien avec les programmes scolaires, notamment :

- **La formation aux enseignements numériques**

La formation à l'utilisation responsable des outils et ressources numériques telle qu'inscrite dans l'article L312-9 du code de l'éducation comprend notamment une éducation au

respect de la propriété intellectuelle. En positionnant les élèves en tant que créateurs et en les confrontant aux enjeux de diffusion de leurs films sur Internet, ils sont ainsi plus à même de comprendre la nécessaire protection du droit d'auteur attachée aux œuvres.

- **Sciences numériques et technologie en seconde générale et technologique**

Dans sa thématique liée au web, le programme scolaire prévoit de connaître certaines notions juridiques telles que les licences, le droit d'auteur, etc. Outre le choix que les élèves auront à faire à la fin du projet concernant le mode de diffusion de leur œuvre sur Internet, ils seront également amenés, au cours des séances, à choisir de la musique ou des images qui peuvent être parfois soumis au droit d'auteur. Ils doivent alors faire des démarches pour demander les autorisations nécessaires, s'orienter vers des œuvres sous licence libre ou vérifier qu'ils utilisent des œuvres libres de droit.

- **L'enseignement moral et civique (EMC) en seconde générale et technologique**

Abordant des thématiques telles que la liberté et les droits fondamentaux, le projet « Documentaire de poche » peut s'inscrire dans l'EMC puisqu'il aide les élèves à devenir des citoyens responsables notamment dans leurs usages culturels numériques. En étant confrontés aux enjeux du droit d'auteur et à ses applications pratiques, ils sont plus à même de définir le champ des libertés et de comprendre la nécessité des droits existants dans la société. Ce projet est également l'occasion pour les élèves de découvrir l'institution qui régule la communication audiovisuelle et numérique et ainsi de prendre connaissance de son action concernant la liberté d'expression et ses limites, les enjeux de représentation médiatiques, etc.

- **L'enseignement du Français en seconde et première générales et technologiques**

Au cours du projet, les élèves sont amenés à argumenter sur leur choix de sujet, structurer leur projet d'écriture de scénarios, solliciter leurs connaissances sur d'autres œuvres culturelles, etc.

- **Les enseignements artistiques en seconde et première générales et technologiques**

Le projet s'insère naturellement dans l'option « Cinéma-audiovisuel » en faisant découvrir aux élèves un genre de film et en les invitant à la fabrication et la diffusion d'un contenu audiovisuel. Par la pratique, ils vont suivre les différentes étapes de sa réalisation, découvrir la réalité de différents métiers de ce secteur, présenter et défendre leur projet artistique, etc.

- **Le parcours d'éducation artistique et culturelle**

Le dispositif « Documentaire de Poche » accompagne les enseignants dans l'éducation à l'image et à l'audiovisuel. En effet, les élèves découvrent le genre du documentaire, échangent avec un réalisateur, analysent des extraits de films, développent leurs connaissances artistiques, etc.

Déroulé indicatif du projet

Le projet se déroule sur une année scolaire **entre les mois de novembre et juin**. Il s'organise **autour de 8 à 9 séances de deux heures en classe, ou à l'extérieur**, et se clôture par **une restitution collective dans une salle adaptée**, au Forum des images, à Paris.

Les séances sont animées par des professionnels du documentaire et de l'image ainsi que par les équipes de l'Arcom qui accompagnent les élèves dans la création de leurs œuvres.

Les séances sont organisées selon les modalités suivantes :

Décembre et janvier
Séance théorique 1 [pour les enseignants, 2h en distanciel ou au siège de l'Arcom à Paris] : présentation du projet et du genre documentaire par les équipes de l'Arcom et un des réalisateurs qui suivra les élèves.
Séance théorique 2 [en classe, 2h] : présentation du projet et initiation au droit d'auteur et au droit à l'image par les équipes de l'Arcom.
A partir de janvier
Séance théorique 3 [en classe, 2h] : introduction au documentaire à travers un atelier « <i>Le documentaire, question de points de vue ?</i> » assuré par une intervenante du Forum des images.
Séance théorique 4 [au Forum des images (Paris), 2h] : Projection d'un documentaire et échanges avec son auteur : présentation par l'auteur de la démarche suivie, des choix artistiques, des difficultés rencontrées et questions des élèves.
A partir de février
<i>Travail à mener par l'enseignant avec sa classe avant les séances pratiques : constitution des groupes, réflexion sur le thème imposé, visionnage complémentaire de films documentaires.</i>
<p>Séances pratiques [en classe, 2h] animées par un réalisateur professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Séance 1* : création des groupes, angle de traitement de la thématique, discussion et choix des sujets, conseils techniques pour les prises de vues, retour sur l'exercice des trois prises de vue, etc. ; • Séance 2 : choix des personnes à filmer, repérages, préparation du « story board », tests vidéo, etc. ; • Séance 3* : analyse et retour sur les premières images, etc. ; • Séance 4 : analyse et retour sur les images, etc. ; • Séance 5* : montages, rappel des fondements du droit d'auteur, récupération des autorisations pour la séance de projection. <p><i>* Présence des services de l'Arcom.</i></p>
Juin
Projection des films réalisés dans une salle de cinéma du Forum des images (Paris)

Conseils pratiques pour le déroulé du projet

Pour que le dispositif soit mené à terme et aboutisse à la création de films, il est indispensable que les enseignants encadrants prennent **part activement au projet**

« Documentaire de Poche » en assurant notamment **un suivi régulier et hebdomadaire des groupes d'élèves** (ex : organisation des prochaines étapes de réalisation des films, conseils sur le choix du sujet, sur l'écriture du synopsis, sur les réalisations de vidéos et du montage, etc.). Il conviendra également qu'ils vérifient, entre chaque séance, que les élèves ont effectué le travail demandé par le réalisateur.

Par ailleurs, ce projet nécessite de la part des élèves une réelle implication et un travail important. En effet, il est nécessaire que ces derniers travaillent sur leurs projets en classe, lors des séances pratiques, mais également entre chaque séance (pour finaliser, par exemple, l'écriture du scénario, réaliser les prises de vues, le montage).

Organisateur du projet



L'Arcom (Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique) est une autorité publique française qui régule le secteur audiovisuel et numérique. Les agents de l'Arcom accompagnent les enseignants et les élèves dans l'organisation des séances et la réalisation des documentaires.

Partenaires du projet



La Scam (Société civile des auteurs multimédia), est un organisme de gestion collective (OGC) qui rassemble des réalisateurs, des auteurs d'entretiens et de commentaires, des écrivains, des traducteurs, etc.



Le Forum des Images est une institution culturelle de la ville de Paris consacrée au cinéma et à l'audiovisuel.

I. Séances théoriques – Décembre et janvier

Ces séances dites théoriques sont conçues comme une introduction au genre du documentaire ainsi qu'une sensibilisation au droit d'auteur et au droit à l'image.

Quatre séances entre décembre et janvier sont prévues. Si la première consistera en une séance introductive à destination des enseignants, les trois autres séances s'adresseront aux élèves. L'une permettra de présenter le projet et d'initier les élèves au droit d'auteur et au droit à l'image, la deuxième d'aborder la notion et la définition du genre documentaire et la troisième consistera en la projection d'un film documentaire en présence de son auteur.

1. Séance théorique 1 : séance introductive pour les enseignants

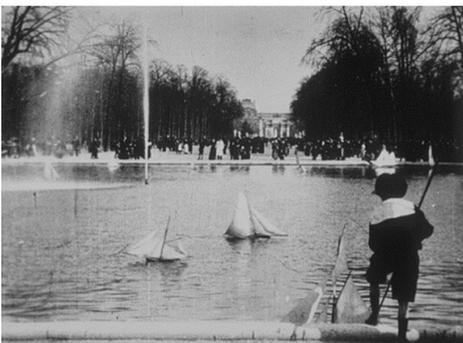
Cette préséance consiste à présenter aux enseignants le projet « Documentaire de poche », son déroulé, les ressources et l'univers du documentaire. Cette intervention est assurée par les services de l'Arcom et l'un des réalisateurs qui interviendra lors des séances pratiques.

2. Séance théorique 2 : séance introductive pour les élèves

Cette séance introductive se déroulera en classe et permettra aux équipes de l'Arcom de présenter aux élèves le projet « Documentaire de Poche », ses enjeux et de les sensibiliser aux questions juridiques qui se posent lors de la création de contenus audiovisuels, notamment au regard du droit d'auteur et du droit à l'image (ex : présentation des règles légales encadrant la réalisation d'un film telles que les autorisations de droit à l'image nécessaires lorsque des personnes sont filmées).

3. Séance théorique 3 : « Le documentaire, question de point de vue »

❖ **Objectif**



Extrait du film "le bassin des Tuileries", frères Lumière. 1896

Cette première séance en classe a pour objectif d'aider les élèves à mieux appréhender la notion du documentaire, de leur apprendre à différencier ce genre de film par rapport à d'autres œuvres audiovisuelles et de leur expliquer l'importance du choix du point de vue. Elle est animée par un intervenant de la Scam.

❖ **Présentation de la séance**

Autour de l'analyse d'extraits de films documentaires, la séance permet de définir le genre du documentaire et donne les clés pour le différencier d'autres tels que de la fiction ou le reportage.

À travers plusieurs exemples, l'intervenant revient également sur l'importance du point de vue et du choix subjectif du réalisateur lors de la réalisation d'un film documentaire. Il montre également qu'il existe une pluralité de manières de filmer qui sera laissée au choix du documentariste.

La séance est aussi l'occasion d'aborder les premières notions d'analyse filmique (ex : notions de plan, format, cadre, etc.).

Recommandations en vue de la séance théorique 4

À la suite de cette séance en classe, nous vous proposons de poursuivre auprès de vos élèves l'initiation au genre du documentaire :

- ❖ par le visionnage d'autres films ou d'extraits de films documentaires afin de susciter leur curiosité pour ce genre d'œuvre audiovisuelle ;
- ❖ en approfondissant le travail autour de l'analyse et la construction des images (ex : cadrage, plan, format, etc.).

4. Séance théorique 4' : Projection d'un film documentaire

❖ Objectif



Projection finale au Forum des Images, 2018 – Source

Au cours de cette dernière séance théorique, les élèves visionnent, dans une salle de cinéma ou en classe, un film documentaire en lien avec le thème choisi pour cette édition du projet.

À la fin de la projection, un temps d'échange avec le réalisateur du film est prévu ; il permet de comprendre les choix artistiques et narratifs de l'auteur, mais aussi les étapes de la réalisation de son œuvre.

❖ Présentation de la séance

Quelques semaines avant la projection, l'équipe de l'Arcom vous transmettra les informations sur le film projeté (titre, réalisateur, synopsis).

La séance aura lieu à la cinémathèque Robert-Lynen (11, rue Jacques-Bingen 75017) ou via un lien internet transmis par l'Arcom pour un visionnage dans la salle de classe. Pour rappel, le transport de la classe (organisation, frais) est pris en charge par l'établissement scolaire.

¹ Il convient de préciser que, en fonction du planning et de l'organisation, cette séance peut avoir lieu avant ou pendant le déroulement des séances pratiques.

Recommandations pour l'organisation de la séance

Afin que les élèves profitent au maximum du temps d'échange avec le réalisateur, il est recommandé, avant la séance, de préparer avec votre classe des questions à poser à l'auteur. Vous pouvez, par exemple, axer les questions autour des thèmes suivants :

- le sujet du film et le point de vue choisi par le réalisateur ;
- les techniques utilisées pour filmer ;
- la durée et l'organisation nécessaire pour la réalisation du film ;
- des questions plus spécifiques sur des passages appréciés ou non par les élèves, etc.

II. Séances pratiques – De février à mai

1. Présentation des séances

Ces séances pratiques sont l'occasion pour vos élèves d'apprendre les techniques de création d'un film. Répartis en groupes, ils travaillent pendant plusieurs séances sur leurs projets de film documentaire.

Ils sont accompagnés par un réalisateur qui les aide à chaque étape de réalisation de leur création.

Pendant ces séances, les élèves choisissent leur sujet de film, écrivent les scénarios puis, visionnent avec le réalisateur les prises de vue qu'ils ont réalisées avec leurs smartphones².

Cinq séances dites pratiques ont lieu environ une fois par semaine ou tous les quinze jours entre février et mai. En fonction de l'avancée des projets, il peut être envisagé une sixième séance optionnelle pour finaliser les films en montage.

❖ **Présentation d'une séance type**

Généralement, les séances se décomposent en deux temps :

- un premier temps est consacré au visionnage en classe des vidéos réalisées par chaque groupe. Il s'agit pour l'intervenant d'analyser et de commenter les vidéos mais surtout de donner à l'ensemble des élèves des conseils et des pistes pour les prochaines étapes ;
- un second temps est dédié à un accompagnement personnalisé pour chaque groupe. L'intervenant passe auprès de chaque groupe pour suivre de façon plus précise l'avancée des projets. Pendant ce temps, les autres groupes peuvent travailler sur les autres étapes de la réalisation du film (ex : écriture du scénario, préparation des plans à filmer, choix de la musique le cas échéant, travail sur le montage, etc.).

❖ **Recommandations concernant l'organisation des séances pratiques**

Nous vous recommandons vivement **de veiller à ce que dans les groupes, le rôle de chaque membre sur les diverses étapes du projet soit déterminé à l'avance**. A titre d'exemple, pour une vidéo, un ou deux membres d'un groupe peuvent se charger de leur réalisation, pendant que les autres préparent les prochains plans à filmer, trouvent une musique pour accompagner le film ou travaillent sur le montage.

Il n'est pas nécessaire que tous les membres soient impliqués dans chaque tâche. En effet, cela peut parfois s'avérer contreproductif de trouver un accord entre l'ensemble des membres du groupe.

Nous vous conseillons également de suivre de près l'avancée des projets entre chaque séance. En effet, afin de permettre à l'intervenant d'accompagner les groupes, il est indispensable que chaque groupe réalise des vidéos entre les séances pratiques.

Enfin, avant chaque séance pratique, **il est indispensable que chaque groupe d'élèves vous adresse les vidéos réalisées et que vous les téléchargiez en avance sur le**

² Les prises de vue et le montage doivent être réalisés et envoyés à l'enseignant avant chaque séance.

réseau de l'établissement scolaire. Cela peut se faire via mail (pour les vidéos peu volumineuses), via un cloud, via la plateforme « wetransfer », etc. ; le choix se fait en fonction des méthodes de travail et des outils numériques utilisés par chaque classe.

❖ **Matériel nécessaire pour les séances pratiques**

- A chaque séance pratique les groupes doivent :
 - ✓ venir avec un smartphone (chargé) pour réaliser, le cas échéant, des vidéos pendant la séance ;
 - ✓ prévoir un câble d'alimentation du smartphone ;
 - ✓ vous envoyer avant chaque séance pratique les vidéos réalisées qui seront visionnées et analysées lors de la séance.
- Dans la salle de classe :
 - ✓ pour les séances pratiques 1 à 4 : présence d'un ordinateur en salle de classe et d'un accès au réseau informatique pour récupérer et conserver les vidéos des groupes. Cela permet aux élèves d'avoir une copie de leur travail en cas d'incident (ex : perte du smartphone, fichiers effacés du smartphone, etc.) ;
 - ✓ un écran ou un projecteur pour visionner et travailler sur les vidéos réalisées par les groupes ;
 - ✓ les séances pratiques 5 et 6 peuvent se dérouler dans une salle informatique où un logiciel de montage a été installé sur les postes de l'établissement scolaire afin que les groupes travaillent directement sur le montage de leur projet.

Recommandations en vue de la séance pratique 1

Environ deux semaines avant le début de cette première séance pratique, nous vous recommandons de constituer les groupes d'élèves au sein de la classe (environ trois ou quatre élèves par groupe) afin qu'ils commencent à réfléchir à quelques idées de film documentaire à réaliser, en lien avec le thème du projet ; ces dernières seront discutées en classe lors de la première séance pratique.

Par ailleurs, le réalisateur souhaiterait que chaque groupe d'élèves réalise, en amont de la première séance, l'exercice suivant :

- filmer, avec leur téléphone en mode « paysage », un lieu de leur choix ;
- en trois plans fixes de 30 secondes ;
- avec trois points de vue différents de ce même lieu ;
- avec le son mais sans explication.

L'objectif de cet exercice est de chercher à rendre, uniquement à travers l'image, la raison pour laquelle les élèves ont choisi ce lieu.

Cet exercice permettra au réalisateur, lors de la première séance pratique, de disposer de premières images sur la base desquelles il engagera la discussion auprès des élèves et pourra les conseiller dans la réalisation de leur film.

Séance pratique 1 : écriture du scénario

❖ Objectif

Cette première séance pratique permet d'accompagner les élèves sur la première étape de réalisation d'un film documentaire : le choix du sujet de leur documentaire et l'écriture du scénario.

❖ Préparation de la séance

Environ **deux semaines avant le début de cette séance**, vous pouvez constituer les groupes d'élèves au sein de la classe (entre trois à cinq élèves par groupe).

Avant la séance, il est important de veiller à ce que chaque groupe ait réfléchi et choisi au moins deux sujets de film en lien avec le thème de l'année. Ces sujets seront discutés en séance avec l'intervenant. Généralement, nous conseillons aux élèves de se référer à leur quotidien et aux personnes de leur entourage (ex : famille, amis, proches, etc.) ; cela leur permettra plus facilement de trouver des personnes à filmer, d'obtenir leur accord et de créer un lien de confiance lors du tournage.

❖ Présentation de la séance

La séance s'organise autour de l'analyse d'extraits de films documentaires pour présenter les possibilités de cadrage et de prises de vue faciles à reproduire par les élèves. Le réalisateur reviendra également sur l'exercice de prise de vues qui devra être réalisé par les élèves en amont de la séance (cf. encart explicatif en page 11) ; cet échange permettra aux groupes de mieux comprendre les techniques de prises de vues et de prendre en main leur téléphone pour les besoins d'un documentaire.

La deuxième partie de la séance sera consacrée à l'accompagnement personnalisé de chaque groupe. L'intervenant fait un point d'étape avec chaque groupe pour discuter avec eux de leurs choix de sujet et de la faisabilité de leurs idées ; il les conseille et les oriente vers des solutions faciles à réaliser.

Recommandations en vue de la séance pratique 2

Entre les deux séances, les groupes doivent continuer à travailler sur la rédaction de leur scénario : approfondir le sujet choisi (ex : choix de la problématique, point de vue choisi, etc.) mais aussi identifier les lieux et les personnes à filmer et prendre contact avec ces dernières. Il peut également leur être demandé de réaliser des exercices de prises de vues afin de les initier à cette pratique.

Les images filmées seront ensuite présentées et analysées lors de la séance 2.

Pour les groupes dont le sujet est validé avec l'intervenant dès la séance pratique 1, ils pourront commencer à tourner les premières vidéos pour leur film qu'ils présenteront à la séance pratique 2. Il s'agira principalement pour les élèves de commencer à faire des repérages, c'est à dire filmer les lieux dans lesquels ils souhaitent réaliser leur film.

Nous vous recommandons alors de distribuer à ces groupes les autorisations de droit à l'image s'ils filment des personnes, que nous vous transmettrons. Quelques jours avant la séance pratique 2, chaque groupe devra vous envoyer les vidéos réalisées pour que vous puissiez les transférer sur le réseau informatique de l'établissement.

Séance pratique 2 : repérages et premières vidéos

❖ Objectif

Cette séance permet de visionner et d'analyser les premières prises de vues des élèves mais également de continuer à les accompagner dans leur projet : finalisation du scénario (écriture du résumé et du titre), repérages des lieux à filmer et des interviews à réaliser.

❖ Préparation de la séance

Entre la séance pratique 1 et la séance pratique 2, nous vous recommandons de bien suivre le travail et l'avancée de chaque groupe sur le choix du sujet et l'écriture du scénario.

Quelques jours avant la séance pratique 2, chaque groupe devra vous envoyer les vidéos réalisées pour que vous puissiez les transférer sur le réseau informatique de l'établissement.

❖ Présentation de la séance

La séance commence par le visionnage des vidéos des groupes qui ont commencé à faire des repérages et les premières images des films documentaires si le sujet avait déjà été validé. Ce temps de visionnage et d'échanges avec la classe permet notamment d'apporter des conseils sur la technique de prise de vue.

La séance se poursuit avec l'accompagnement personnalisé des groupes sur chaque projet. L'intervenant finalise avec les élèves l'écriture du scénario et les aide dans le choix des prochaines vidéos à réaliser (ex : repérage des lieux, prise de contact avec les personnes à filmer si des entretiens sont prévus, etc.).

Recommandations en vue de la séance pratique 3

Pour la séance pratique 3, les élèves devront réaliser le maximum de vidéos dans le cadre de leur projet (**NB : chaque plan doit durer 30 secondes au minimum**).

Nous vous conseillons de suivre et d'accompagner les groupes dans la réalisation de ces vidéos : vérifier si un calendrier a été fixé et respecté, si besoin, visionner les vidéos réalisées, etc.

Quelques jours avant la séance pratique 3, chaque groupe devra vous envoyer les vidéos réalisées pour que vous puissiez les transférer sur le réseau informatique de l'établissement.

❖ Annexe

- Livret sur le droit à l'image : <https://fr.calameo.com/read/0058679221093267f8aa9>.

Séances pratiques 3 et 4 : réalisation du film documentaire

❖ Objectif

Il s'agit des deux séances charnières où les groupes filment et réalisent l'intégralité de leurs vidéos et commencent à envisager l'étape du montage : choix des plans définitifs, des coupes, test sur un logiciel de montage, etc.

❖ Préparation de la séance

Entre la séance pratique 2 et la séance pratique 3, mais aussi entre les séances pratiques 3 et 4, nous vous recommandons vivement de continuer à suivre le travail et l'avancée de chaque groupe : que ce soit pour la réalisation des prises de vues que pour l'organisation du travail de groupe.

Quelques jours avant les séances pratiques 3 et 4, chaque groupe vous envoie les vidéos réalisées afin que vous puissiez les transférer sur le réseau informatique de l'établissement.

❖ Présentation des séances

Les séances commencent avec le visionnage et l'analyse des prises de vue de chaque groupe avec l'intervenant.

Elles se poursuivent avec l'accompagnement personnalisé des groupes sur chaque projet : travail avec les élèves sur les dernières vidéos à réaliser, recherche éventuelle de musique, d'images à intégrer, écriture du générique, choix du titre, début du montage, etc.

Recommandations en vue de la séance pratique 5

Pour la séance pratique 5, les élèves devront réaliser les dernières vidéos et commencer à monter leur film : choix des plans définitifs, choix de l'ordre de montage des vidéos, intégration d'images, de musique, etc. (NB : ils devront proposer à la séance pratique 5, un premier essai de montage de leur film).

À ce stade du dispositif, nous vous conseillons vivement de suivre attentivement les étapes de montage de chaque groupe. Si certains font face à des difficultés, n'hésitez pas à nous les communiquer à l'avance, elles seront discutées lors de la séance pratique 5.

Quelques jours avant la séance pratique 5, chaque groupe devra vous envoyer leurs essais de montage pour que vous puissiez les transférer sur le réseau informatique de l'établissement.

Séance pratique 5 : montage et diffusion des films

❖ Objectif

À ce stade, les projets sont bien avancés, voir presque finalisés pour certains groupes. L'objectif de ces séances est d'apprendre à maîtriser les techniques de montage et de réaliser les dernières corrections et retouches sur les films avant la phase de post-production.

❖ Préparation de la séance

Entre les séances, nous vous recommandons de poursuivre l'encadrement des groupes et de suivre l'avancée des projets : organisation du travail de groupe, réalisation des vidéos, début du montage, etc.

Quelques jours avant la séance, chaque groupe vous envoie chaque groupe envoie les vidéos et essais de montage afin que vous puissiez les transférer sur le réseau informatique de l'établissement.

❖ Présentation de la séance

La séance commence par le visionnage et l'analyse des dernières vidéos et des premiers essais de montage réalisés.

Puis, elle se poursuit avec l'accompagnement personnalisé des groupes sur chaque projet : conseils techniques sur le montage (ex : coupes, assemblage des plans), intégration de la musique, de texte et d'effets (ex : type fondu), etc.

Les groupes peuvent également commencer à réfléchir à l'éventuelle diffusion de leur création, notamment sur Internet, et décider s'ils veulent la partager librement ou gérer leurs droits d'auteur.

La projection finale des films documentaires aura lieu dans une salle adaptée du Forum des Images (Forum des Halles, 2 Rue du cinéma, 75001 Paris). Pour rappel, le transport de la classe (ex : organisation, frais) est pris en charge par l'établissement scolaire.

Recommandations en vue de la projection des films documentaires

Les élèves finalisent le montage puis vous envoient les films pour la post-production afin que vous puissiez nous les faire parvenir aux dates définies (environ 1 mois à 3 semaines maximum avant la restitution). Par la suite, des échanges entre vous et l'Arcom ont lieu par mail ou téléphone pour finaliser le montage et s'accorder sur les ultimes corrections effectuées en post-production.

Les élèves rédigent un court texte de présentation de leur documentaire qu'ils présenteront le jour de la projection au Forum des Images : description du sujet, son intérêt, les choix esthétiques et narratifs réalisés, etc.

Par ailleurs, il est temps pour les groupes qui le souhaitent de diffuser leur création sur Internet : ils doivent alors choisir s'ils souhaitent contrôler la diffusion de leur œuvre ou la mettre à disposition librement des internautes.

2. Projection des films

❖ Objectif

Il s'agit de la dernière étape du projet « Documentaire de Poche ». Cette projection est organisée pour valoriser les créations des groupes et leur faire prendre conscience qu'ils ont réalisé une œuvre audiovisuelle : les élèves visionneront leurs propres films documentaires sur grand écran.

❖ Présentation de la séance

Pour cette 9^{ème} édition du projet, **la projection des films documentaires aura lieu au Forum des Images** (Forum des Halles, 2 rue du cinéma, 75001 Paris)

Le transport de la classe (organisation, frais) est pris en charge par l'établissement scolaire.

Chaque groupe présentera en 2-3 minutes leur documentaire avant la projection du film : ils expliqueront le sujet qu'ils ont choisi, pourquoi le thème leur a paru intéressant, les obstacles qu'ils ont dus surmonter, etc.



Source Arcom

III.

Pour aller plus loin : les autres ressources pédagogiques de l'Arcom

L'Arcom conçoit et développe différentes ressources pédagogiques pour sensibiliser le jeune public aux bonnes pratiques culturelles en ligne (musique, audiovisuel, jeu vidéo, livre numérique) et accompagner les enseignants autour des enjeux liés à l'éducation aux médias, à l'information et à la citoyenneté numérique. Les ressources sont disponibles sur le site Internet : <https://www.arcom.fr/nos-ressources/education-et-citoyennete-numerique>.

❖ Les modules pédagogiques relatifs au droit d'auteur

Les modules pédagogiques à destination des lycéens ont pour objectif de faire parler les élèves sur leurs pratiques culturelles en ligne. Il s'agit également de leur faire prendre conscience que, de par leurs usages, ils peuvent devenir créateurs et avoir des droits attachés à leurs photographies, vidéos, etc.

Enfin, les modules les informent sur la chaîne de valeur du secteur de l'audiovisuel, sur le fonctionnement économique d'un site illicite et d'un site légal, et sur les enjeux de rémunération des auteurs et du secteur culturel.

❖ Les fiches sur le droit d'auteur dans le cadre scolaire pour les enseignants

En collaboration avec le ministère de l'éducation nationale, les fiches sur le droit d'auteur fournissent aux enseignants des explications théorique et pratiques sur le droit d'auteur et son application en classe pour comprendre les enjeux de la création et de la diffusion sur Internet³ (créations réalisées par des élèves ou par les professeurs, diffusion sur Internet, etc.). Elles permettent de répondre à des questions concrètes qui peuvent se poser en classe, tel que : auprès de qui demander une autorisation en cas de réutilisation d'une œuvre protégée ? ; Peut-on utiliser des photos d'un film dans un travail scolaire ? ; Un enseignant peut-il diffuser en classe un film qu'il a loué ou acheté dans le commerce ?

❖ Les modules pédagogiques à destination des enseignants

Elaboré en partenariat avec le CLEMI de l'académie de Créteil et l'INA, ce kit pédagogique permet aux professeurs du second degré de disposer d'outils concrets pour aborder les questions **d'égalité, de représentation et de citoyenneté dans les médias audiovisuels**. Il se compose de :

- fiches ressources ;
- scénarios pédagogiques développés en partenariat avec les professeurs de l'académie de Créteil et aisément mobilisables en classe ;
- ressources vidéos issues des archives de l'Institut national de l'audiovisuel (INA).

À ce jour, trois modules sont proposés : le premier est consacré à **l'égalité entre les femmes et les hommes dans les médias audiovisuels**, le deuxième à **la représentation de la société française et la lutte contre les discriminations** et le troisième à **la liberté d'expression**.

³ Elles sont disponibles sur le site Internet Eduscol : <https://eduscol.education.fr/2992/comprendre-les-droits-d-auteur-avec-les-fiches-de-l-hadopi>.